

Procurator

032

Je soussigné, RWASIBO Jean Jambasène,  
atteste par la présente avoir autorisé Monsieur  
NISHYIREMBERE Vital de retirer mon complément  
de bourse de CENT CINQUANTE Dollars américains  
(150, \$us) correspondant à la période de  
Juillet - Septembre 1989.

Alger, le 20/06/89  
RWASIBO Jean Jambasène  
Etudiant Rwandais à Alger

J. Jambasène

Karekezi Fiocr

Je  
P  
Procuration

22-6-19-7/1989

Doc 3

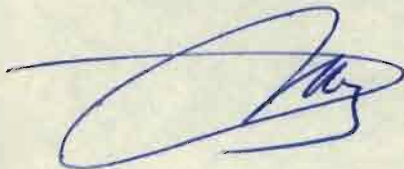
383

mon supplément de bourse couvrant  
la période de juillet - septembre 1989. V

Fait à Baumerdes

le 19/7/1989

KAREKEZI FIACRE



Je, soussigné, Karekezi Fiacre, ETUDIANT  
RWANDAIS à l'IN.E.S de M'SILA, atteste  
par la présente que le nommé NDACYALIHO  
Jean Bosco, ETUDIANT RWANDAIS à l'Université  
de SÉTIF, est autorisé à retirer auprès  
de l'AMBASSADE du RWANDA à Alger  
la somme de 150 dollars américains  
(cent cinquante dollars américains) représentant  
mon complément de bourse de la période  
Avril - Juin 1989.

Fait à M'SILA Le 30-Juin-1989

KAREKEZI FIACRE.



022

058

PROCURATION

Je soussigné, KAREKEZI FIACRE, Etudiant Rwandais à L'I.N.E.S DE MUSILA, atteste par la présente que le nommé USA BIMANA ELAITE, ETUDIANT RWANDAIS, est autorisé à retirer auprès de l'Ambassade du Rwanda à Alger, la somme de 150 \$ USA (Cent cinquante dollars américains) représentant mon supplément de bourse période Janvier - Février - Mars 1989.

Fait à MUSILA  
Le 22/06/1989

KAREKEZI FIACRE

